



CONSEIL INTERREGIONAL NORD - EST Strasbourg – Maison des Sports, le Samedi 21 Juin 2014



PRESENTS

Ligue d'Alsace

Jean Marie BELLICINI (Président) - Doris SPIRA (Secrétaire Générale) - Jean-François LIZAK (Trésorier Général) - Edith PAULIN (CSO) - Florence WEBER (Salariée Ligue / CSO)

Ligue de Bourgogne

Daniel BUZZI (CSO) - Sylvain DUBAIL (Salarié Ligue / CSO)

Ligue de Franche-Comté

Jean François MIGNOT (Président) - Dominique NALLARD (CSO) - Hervé JACQUOT (CR Informatique)

Ligue de Lorraine

René COMORETTO (Président) - Jean Marcel MARTIN (CSO) - Hervé DELARRAS (CTS)

FFA : Pierre WEISS

Invité : Gérard HERTRICH, Président d'Honneur de la Ligue d'Alsace

EXCUSES

FFA : Anne TOURNIER-LASSERVE

ALSACE : Jacques DANAIL (CTS) - Henrique GUERRA (CTS)

BOURGOGNE : Alain BULOT (Président) - Christine MANNEVY (Secrétaire Générale) - Julie VIGOURT (CTS) - Patrick LEGER (CTS)

FRANCHE-COMTE : Rémy NAPPEY (Secrétaire Général) - Yannick TOLLE (CTS)

LORRAINE : Aline NORA-COLLARD (Secrétaire Générale) - Eddy RIVA (CTS)

Jean Marie BELLICINI souhaite la bienvenue aux membres présents pour ce Conseil Interrégional.

Hervé DELARRAS remercie les membres présents afin d'établir le calendrier sportif de la saison 2014-2015.

Il excuse Anne TOURNIER-LASSERVE qui est retenue par une réunion familiale.

Il remercie Pierre WEISS de sa présence, représentant le Président Bernard AMSALEM.

Il remercie Gérard HERTRICH (Président d'Honneur de la Ligue d'Alsace, Trésorier d'Honneur de la Fédération Française d'Athlétisme, Trésorier de la Maison des Sports) qui nous accueille et qui nous fait l'honneur d'assister à la réunion.

A l'issue du Conseil Interrégional, Gérard HERTRICH, en sa qualité de Trésorier Général Honoraire de la FFA, a le plaisir, au nom du Président Bernard AMSALEM, de remettre à Pierre WEISS la Médaille de Platine de la Fédération Française d'Athlétisme.

Gérard HERTRICH a retracé brièvement les nombreuses fonctions occupées par Pierre WEISS au sein de l'Athlétisme et qu'il continue à occuper, pour certaines. Un livre souvenir lui sera également offert.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Fréquence et rotation des réunions.

Comme approuvé lors des dernières réunions, le Conseil Interrégional se réunira 2 fois par an en fonction du calendrier et des compétitions : décembre et Juin.

La Ligue organisatrice invite le Conseil.

Prise en charge des frais par la FFA

Les remboursements des frais de déplacement (1 véhicule par Ligue – du siège de la Ligue au lieu de la réunion) sont pris en charge par la FFA selon la circulaire financière fédérale.

Chaque Ligue adressera ses frais de déplacements à la FFA aux fins de remboursement.

Les frais supplémentaires (hébergement, repas, suppléments....) seront réglés par la Ligue organisatrice. Celle-ci fera une note de frais aux autres ligues au prorata des personnes présentes.

Animation des réunions

La Ligue d'accueil se chargera d'établir l'ordre du jour avec le CMI (chargé de missions interrégionales), d'envoyer les invitations aux Ligues.

Chaque Ligue peut soumettre des questions à traiter lors de ce Conseil.

La réunion sera animée par le CMI.

Droit de vote

Par Ligue : Le Président, le Secrétaire Général, le Président de CSO et un CTS, mais il est préférable d'obtenir un consensus.

Compte rendu de réunion

Les comptes rendus seront établis puis soumis aux autres Ligues qui devront transmettre leurs observations dans un délai de 8 jours. Sans réponse après ce délai, le compte rendu sera considéré comme approuvé.

Passé ce délai, le compte rendu, modifié en fonction des amendements éventuels apportés, sera rendu définitif et diffusé aux Ligues et à la FFA.

ORGANISATION DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

Implantation des compétitions

Le Conseil recommande aux Ligues organisatrices d'implanter, dans la mesure du possible, les compétitions de manière la plus centrale possible par rapport à l'ensemble de l'inter région nord-est.

Minima - Règlement.

Pour tous les meetings Interrégionaux, les qualifications se feront sur des Minima. (les tableaux seront communiqués ultérieurement).

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur les sites des ligues avant la compétition.

Pour les meetings interrégionaux hivernaux les performances de la saison 2013/2014 et début de la saison 2014/2015 seront prises en compte.

Pour les 50 m une pondération sera faite selon les règles de la CSO/FFA.

50 m hommes : + 1"10 ; 50 m femmes : 1"20 ; 50 m Haies hommes : + 1"30 ; 50 m Haies femmes : + 1"40.

Pour les meetings interrégionaux estivaux les performances seront celles de la saison 2015.

Diffusion des horaires – règlements

La Ligue organisatrice établira les horaires en fonction des installations et rédigera la note technique qu'elle transmettra à Hervé DELARRAS (CMI) sous un format WORD.

Délégué Technique

La ligue ayant en charge l'organisation d'un meeting interrégional désignera un délégué technique.

Couverture médicale.

La Ligue organisatrice devra obligatoirement prévoir une couverture médicale. Equipe de secours (Protection Civile) qui est à sa charge.

Pour les organisations Interrégionales en salle (METZ et VITTEL) et Régionales (ALS et FC) la Ligue de Lorraine se charge de prévoir cette couverture médicale et adressera à la Ligue organisatrice la note de frais pour ces prestations. Pour les épreuves sur METZ la Croix Blanche sera contactée.

Engagements

Les engagements sont à faire exclusivement par la Ligue d'origine qui les transmettra à la Ligue organisatrice. Aucun engagement émanant d'un Club ne sera pris en compte par la Ligue organisatrice.

Participation aux Championnats régionaux dans une autre Ligue que la Ligue d'origine

Les Ligues acceptent la participation des athlètes de l'inter région dans le respect de leurs propres minima et règlement de la compétition.

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine : **Niveau de performance minimale : IR2**

Droit d'engagement par athlète

Comme par le passé, **aucun droit d'engagement ne sera demandé** pour les athlètes des Ligues du Nord-Est (Alsace/Bourgogne/Franche-Comté/Lorraine).

Participants **hors ligues de l'inter région** aux meetings interrégionaux : Participation de 10 € par athlète

COMPETITIONS HIVERNALES EN SALLE

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE	18 Janvier 2015	METZ	Toutes Catégories + Epreuves de Marche
ALSACE/LORRAINE ELITE	08 Février 2015	METZ	Organisation Ligue Alsace
BOURGOGNE	??	DIJON	Toutes Catégories
FRANCHE-COMTE	11 Janvier 2015	VITTEL	Toutes Catégories + Epreuves de Marche
LORRAINE	24 Janvier 2015	METZ	Catégories CA/JU/ES/SE + Epreuves de Marche

Régionaux ouverts aux athlètes des autres ligues – performance minimale IR2

CRITERIUM HIVERNAL REGIONAL

LORRAINE	28 Février 2015	METZ
----------	-----------------	------

CHAMPIONNATS GRANDE REGION PLUS

7 Février 2015 au Luxembourg

Cette compétition regroupe les régions transfrontalières de l'Est de la France.
7 Régions limitrophes dont la Lorraine + l'Alsace qui s'y est jointe.

Le programme 2015 n'est pas encore arrêté mais pour exemple ci-dessous celui de 2014

Epreuves : Hommes : 5 épreuves : 60 - 60 H - 1000 - Hauteur - Poids
Femmes : 5 épreuves : 60 - 60 H - 800 - Longueur - Poids
Mixte : 4x200 m (ordre de passage : F - F - M - M)

2 athlètes par épreuves (possibilité de 3 pour le sprint)

MEETING INTERREGIONAL VETERANS

18 Janvier 2015 à VITTEL

Ce meeting se déroulera dans le cadre des Championnats Départementaux Vosges et Haut-Rhin TC.

Vétérans : catégorie à partir de 35 ans.

MEETING INTERREGIONAL CA/JU/ES/SE

01 Février 2015 à METZ (organisation : BOURGOGNE)

Les engagements doivent parvenir à la Ligue de Bourgogne pour le **Jeudi 29 Janvier 2015 - 12h.**

Délégué technique : Ligue de Bourgogne

MEETING INTERREGIONAL CA/JU/ES/SE

22 Février 2015 à METZ (organisation : LORRAINE)

Délégué technique : Ligue de Lorraine

Les engagements doivent parvenir à la Ligue de Lorraine pour le **Jeudi 19 Février 2015 - 12h.**

Il n'y aura pas d'engagement sur place.

La compétition sera organisée, si les conditions techniques le permettent, et selon les épreuves, en "toutes catégories".

Les séries seront organisées de façon hétérogène (couloirs aléatoires) et les finales par niveau.

60 m :

Séries – composition des séries hétérogènes.

Finales – il y aura 2 finales A et B

Les athlètes étrangers ne seront pas exclus des finales s'ils figurent parmi les qualifiés

200 m :

Ils seront courus par finales directes de niveau.

A l'issue des engagements, la Ligue organisatrice établira 2 groupes de niveau, toutes catégories confondues :

Groupe 1 avec les meilleurs temps, Groupe 2 avec les suivants.

Salle de METZ : Les finales seront composées comme suit :

Les athlètes de niveau élevé (groupe 1) dans les couloirs extérieurs, les athlètes de niveau inférieur (groupe 2) dans les couloirs intérieurs.

Un regard particulier sera fait sur la catégorie Cadets/Cadettes au moment de la composition des finales (attribution des couloirs)

Haies :

Après les séries, il y aura :

Hommes : une finale par hauteur de Haies (CA / JU / ES-SE)

Femmes : 1 finale pour les Cadettes - 2 finales pour les JU / ES / SE

400m - 800m - 1500 m :

Il y aura, si le nombre d'engagé(e)s le justifie, plusieurs finales directes de niveau.

Les 800 m seront disputés en couloirs.

400 - 800 m Cadets – Cadettes au programme.

Des dossards seront affectés pour les 800 m et 1500 m.

Longueur et Triple Saut

Il y aura un concours toutes catégories par sexe (H/F)

A l'issue des 3 premiers essais, les 12meilleurs athlètes seront qualifiés pour les 3 essais supplémentaires.

Perche et Hauteur

Selon le règlement.

Les premières barres seront fixées en fonction des minima.

4x200 m

Les compositions des équipes devront être déposées, au préalable, à la chambre d'appel 45' avant l'épreuve.

Les Minimes ne sont pas admis dans les relais.

Chambre d'appel

Les confirmations d'engagements doivent être impérativement faites au plus tard 45' avant le début de l'épreuve **sauf pour la Perche où la confirmation devra être faite 1h00 avant.**

Hauteur – Perche

Normalement, il y aura 1 concours de niveau

Suivant le nombre de confirmations, un deuxième concours sera mis en place. Dans ce cas, le groupe 1 (les meilleurs) se déroulera selon l'horaire du programme, le groupe 2 se fera ensuite. L'horaire du groupe 2 avec la liste des athlètes sera annoncé au micro.

Horaires

La Ligue organisatrice communiquera aussi toutes les modifications d'horaires pouvant être nécessaires en raison du nombre d'engagés dans les concours (par exemple regroupements de catégories).

Médical

Voir information dans les généralités.

Délégué technique : Un délégué technique sera nommé pour chaque meeting interrégional.

CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE

<u>Championnats Nationaux d'Épreuves Combinées en salle</u>	07-08 Février 2015
<u>Championnats de Nationaux de Marche en salle</u> Date limite de qualification : 25 Janvier 2015	07-08 Février 2015
<u>Championnats de France CA-JU en salle</u> Date limite de qualification : 01 Février 2015	14-15 Février 2015
<u>Championnats de France Elite en salle</u> Date limite de qualification : 08 Février 2015	21-22 Février 2015
<u>Championnats de France Espoirs en salle</u>	07-08 Mars 2015
<u>Championnats Nationaux en salle</u> Date limite de qualification : 22 Février 2015	07-08 Mars 2015

CHAMPIONNATS D'ÉPREUVES COMBINÉES EN SALLE

MEETING INTERREGIONAL ÉPREUVES COMBINÉES + MARCHÉ

10-11 Janvier 2015 à METZ (organisation : LORRAINE)

Catégories : Minimes à Séniors

Délégué technique : Ligue de Lorraine

En raison du calendrier national, il n'y aura pas de Championnats régionaux.

Il a été décidé de changer le Championnat de Lorraine/Alsace d'Épreuves combinées (le seul au calendrier) en meeting interrégional.

Les Ligues pourront attribuer les titres régionaux à l'issue de la compétition.

Pour les Minimes, la Ligue de Lorraine gardera son règlement de qualification. Pour les autres Ligues (ALS/BOU/FC) celles-ci pourront engager 4 athlètes.

Au cours de ce Meeting Interrégional d'Épreuves Combinées, se déroulera le Meeting Interrégional de Marche le matin du Dimanche 11 Janvier 2015 matin

Chaque club participant devra fournir au minimum 1 Officiel.

Les engagements devront parvenir à la Ligue de Lorraine pour le **Jeudi 08 Janvier 2015 – 12 h.**

CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ÉPREUVES COMBINÉES – MARCHÉ

07-08 Février 2015

Date limite de qualification : 25 Janvier 2015

CHAMPIONNATS DE CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE	25 Janvier 2015	
LORRAINE	25 janvier 2015	
BOURGOGNE	25 janvier 2015	
FRANCHE-COMTE	25 Janvier 2015	BESANCON

DEMI - FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

15 Février 2015 à MONTBELIARD (FC)

Qualifications selon la circulaire fédérale (individuels - équipes)

Les demandes de qualifications exceptionnelles devront être adressées au CMI dès le lendemain des Régionaux avec copie à la Ligue de Franche-Comté

(Tableaux non complétés dans l'attente de la circulaire fédérale pour les nombres de qualifiés.)

Quota d'Équipes qualifiées par région

Ligues	HOMMES					FEMMES			
	VE	ELITE	Cross Court	JU	CA	ELITE	Cross Court	JU	CA
ALS									
BOU									
FC									
LOR									

CHAMPIONNATS DE FRANCE

01 Mars 2015 à LES MUREAUX (I-F)

Quota de qualifiés par inter région

Equipes	HOMMES					FEMMES			
	VE	ELITE	Cross Court	JU	CA	ELITE	Cross Court	JU	CA
NE									

Individuels	HOMMES					FEMMES			
	VE	ELITE	Cross Court	JU	CA	ELITE	Cross Court	JU	CA
NE									

CHAMPIONNATS DE LANCERS LONGS

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE	
LORRAINE	08 février 2015
BOURGOGNE	
FRANCHE-COMTE	

MEETINGS REGIONAUX LANCERS LONGS

ALSACE

MEETING INTERREGIONAL

Pas d'organisation au niveau de l'inter région.

Les championnats régionaux et les meetings qui seront organisés, à des dates différentes, seront ouverts aux autres Ligues.

CHAMPIONNATS NATIONAUX HIVERNAUX DE LANCERS LONGS

21-22 Février 2015 à

Date limite de qualification : 08 Février 2015

INTER ACADEMIES FFSU

VITTEL, le 2015

CHAMPIONNATS MINIMES

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE	15 février 2015	METZ
LORRAINE	21 février 2015	METZ
BOURGOGNE		
FRANCHE-COMTE		

Les Championnats sont ouverts aux athlètes minimes des autres Ligues.

MATCH MINIMES ALS / FC / LOR / LUX / REGIONS ALLEMANDES / BEL

01 Février 2015 Luxembourg

Information : Suite à la demande faite en 2014 par Hervé DELARRAS auprès d'Arnaud STARCK (DTN-Adjoint du Luxembourg), il n'y a pas de problème pour intégrer la FRANCHE-COMTE et l'ALSACE dès 2014 à cette rencontre, ce qui porterait le nombre d'équipes à 8 (LUX - LOR - FC - ALS - BEL - 3 régions Allemandes). La Bourgogne se rapprochera de la CRJ pour savoir si elle est intéressée.

Programme (2014): H - 60 - 60 Haies - 1000 - Hauteur (ou Longueur) - Poids - 4x200 m
F - 60 - 60 Haies - 800 - Hauteur (ou Longueur) - Poids - 4x200 m
2 athlètes par épreuves sauf pour le sprint jusqu'à 3)

INTERLIGUES MINIMES ALS - BOU - FC - LOR

22 Mars 2015 - METZ (Organisation : Ligue de BOURGOGNE)

Sprint : Finales directes de niveau (pas de séries)
Concours : 4 essais pour tous les athlètes
Perche : 2 concours mixte garçons/filles de niveau
Etablir les montées de barre (hauteur - perche)
Etablir 2 feuilles de concours (garçons - filles) - Concours simultanés

Dans toutes les épreuves : 3 concurrents par épreuves et par Ligue

Les 3 performances seront prises en compte pour le classement

Chaque athlète peut participer à 3 épreuves maximum

Interdiction de doubler 1000 m et Marche

Programme : Marche : 3000 m Minime garçon - 3000 m Minime fille

50 m Haies - 50 m - 1000 m - Hauteur - Perche - Longueur - Triple Saut - Poids - 4x200 m
(suppression du 100 m par rapport aux autres années)

Relais - Les relais seront 4 x 200 m, avec départ en starting-block.

1^{er} relayeur en couloir
2^o relayeur après le passage du témoin, rabat après le virage
(3 virages en couloirs)

Classement : 12 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 points
Relais : 8 – 6 – 4 – 2 points

Hors-match: Pas d'athlète admis hors match

Triathlon : les athlètes qui participent à 3 épreuves devront faire les épreuves d'un triathlon (normal, spécialité.)

Les compositions d'équipe devront parvenir à la Ligue de Bourgogne pour le **Jeudi 19 Mars 2015 – 12 h**

Délégué Technique : Ligue de Bourgogne

COMPETITIONS ESTIVALES

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE
LORRAINE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

MEETINGS INTERREGIONAUX

20-21 Juin 2015 MONTBELIARD
4-5 Juillet 2015 Ligue de Lorraine ou de Bourgogne

CHAMPIONNATS DE FRANCE

<u>Championnats Nationaux d'Épreuves Combinées</u> Date limite de qualification : 14 Juin 2015	27-28 Juin 2015 à
<u>Championnats de France Espoirs et Championnats Nationaux</u> Date limite de qualification : 12 Juillet 2015	25-26 Juillet 2015
<u>Championnats de France CA-JU</u> Date limite de qualification : 05 Juillet 2015	17 au 19 Juillet 2015 à
<u>Championnats de France Elite</u> Date limite de qualification : 28 Juin 2015	10 au 12 Juillet 2015 à
<u>Championnats de France Vétérans</u>	12-14 Juin 2015 à OBERNAI (ALS)

CHAMPIONNATS DU 10.000 M

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE
LORRAINE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

COMPETITIONS ESTIVALES – DATES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

<u>Championnats de France du 10 km</u>
<u>Championnats de France du 10.000 m</u>	25 ou 29 Avril 2015

CHAMPIONNATS D'ÉPREUVES COMBINÉES

CHAMPIONNATS REGIONAUX

ALSACE
LORRAINE
BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE

MEETING INTERREGIONAL (Minimes à Seniors)

Des épreuves ouvertes (celles des Epreuves Combinées) + la Marche seront inscrites au programme du meeting.
Délégué Technique :

CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ÉPREUVES COMBINÉES

Championnats Nationaux d'Epreuves Combinées

27-28 Juin 2015 à

Date limite de qualification : 14 Juin 2015

INTERCLUBS

Le Conseil Interrégional décide de faire concourir respectivement ensemble :

- les Clubs de N1, sur 1 même site ;
- les clubs de N2 sur 2 sites, par poules géographiques.

Suite aux résultats de 2014

Elite : Dijon UC

N1A : AS Sarreguemines A – A. Vosges EC – ASPTT Nancy – Montbéliard BA – A2 Metz (monte de N1B)

N1B : Alsace NA (descente de N1A) – Pays de Colmar A – Doubs SA –

N1C : Strasbourg Agglomération Athlétisme - Entente Haute Alsace

N2A : Dijon UC 2 – ES Thionville Yutz – EA Macon – A. Vosges EC 2 – E. Grand Mulhouse – CO Haute Moselotte – E. Chalon AA (monte de N1B) – US Toul (monte de N1B)

N2B : ES Thaon (descente de N2A) – AC Chenôve (descente de N2A) – Athlé 21 - A. Bourgogne Sud – GAHS – US Forbach – ASPTT Nancy 2 (monte de R1) – A2 Metz 2 (monte de R1)

R1 : Dombasle A (descente de N1B) – COS Villers (descente de N1B)

1° tour – 10 mai 2015

N1 : OBERNAI ou HAGUENAU

Dijon UC – AS Sarreguemines A – A. Vosges EC – ASPTT Nancy – Montbéliard BA – A2 Metz – Alsace Nord A – P. Colmar A – Doubs SA – E. Haute Alsace – Strasbourg AA

Délégué Technique : Ligue d'Alsace

N2 : DIJON

Dijon UC 2 – EA Macon – EA Chalon A – AC Chenove – Athlé 21 – A Bourgogne SA – GAHS – Entente Grand Mulhouse Athlétisme

Délégué Technique : Ligue de Bourgogne

N2 : FORBACH

ES Thionville Yutz – A. Vosges EC 2 – CO Haute Moselotte – US Toul – ES Thaon – US Forbach - ASPTT Nancy 2 – A2 Metz 2

Délégué Technique: Ligue de Lorraine

2^{ème} Tour – 24 mai 2015

N2A : CHALON SUR SAONE

Dijon UC 2 – ES Thionville Yutz – EA Macon – A. Vosges EC 2 – Entente Grand Mulhouse Athlétisme – CO Haute Moselotte – E. Chalon AA – US Toul

Délégué Technique : Ligue de Bourgogne

N2B : THAON LES VOSGES

ES Thaon – AC Chenôve – Athlé 21 – A. Bourgogne Sud – GAHS – US Forbach - ASPTT Nancy 2 - A2 Metz 2
Délégué Technique : Ligue de Lorraine

Pour 2016

A l'issue du 1^{er} tour géographique, les clubs des poules N2A et N2B se retrouveront pour matcher ensemble dans leur poule.

A l'issue du 2^{ème} tour, les totaux des deux derniers clubs de N2A seront comparés aux deux meilleurs totaux des clubs de N2B.

⇒ Selon les totaux, il y a maintien ou descente

Les totaux des deux derniers clubs de N2B seront comparés aux meilleurs totaux de R1 des clubs de l'Inter région.

⇒ Selon les totaux, il y a maintien ou descente.

De cette règle, on tiendra compte des montées ou des descentes des clubs en N1, de manière à avoir 8 clubs en N2A et 8 clubs en N2B.

⇒ Tout cas de forfait expose le club à une éventuelle descente en R1 – Décision prise lors du Conseil Interrégional

Officiels :

N2A et N2B – Application du règlement national.

Aux 2 tours du Championnat Interclubs, et pour toute la durée de la compétition, chaque club participant devra présenter et mettre à la disposition du Juge Arbitre, au minimum **6 officiels diplômés, à jour de leur prorogation**, qui devront avoir les qualifications pour juger les épreuves se déroulant sur un stade d'athlétisme :

- **deux (2) officiels fédéraux (3^o degré)**
- **et quatre (4) officiels régionaux (2^o degré).**

Parmi ces 6 officiels, 4 au moins devront officier comme Juges de concours.

Un officiel a la possibilité d'être remplacé par un autre officiel de niveau équivalent pour la fonction dont il était désigné.

Les clubs ne présentant pas le nombre d'officiels requis seront sanctionnés d'une pénalité de 150 € par officiel non présenté ou ne remplissant pas la qualification prescrite ; de plus, il sera infligé une pénalité de 700 points pour un officiel non présenté ou ne possédant pas la qualification prescrite, ou n'ayant pas officié pendant la totalité de la compétition, 1500 points pour deux, 2500 points pour trois, 3000 points pour quatre, 4000 points pour cinq et 5000 points pour six.

RENCONTRE CADETS / CADETTES / JUNIORS – HOMMES ET FEMMES

Le classement de cette rencontre se fera à l'issue des résultats du Meeting Interrégional Toutes Catégories
20 – 21 Juin 2015 à MONTBELIARD

Programme complet

Epreuves : 2 concurrents par épreuve et par Ligue

Les 2 performances compteront pour le classement

Classement par catégories et mixte

Des qualifications exceptionnelles pour les Cadets-Juniors pourront être acceptées dans le cas où une Ligue n'aurait pas d'athlètes retenus dans une épreuve, à l'issue des qualifications pour le Meeting Interrégional.

INTERDEPARTEMENTAL MINIMES

28 Juin 2015

DOLE (Organisateur : Ligue de Franche-Comté)

- 2 athlètes par épreuve
- Le meilleur athlète comptera pour le classement
- Le classement se fera à la table de cotation (table Jeunes)
- **Hervé JACQUOT créera sur logica la compétition pour effectuer le classement à la table**
- Pas de participation « Hors Match »
- Hauteur des Haies (Règlement FFA) : Minimes garçons : 0,84 cm / Minimes filles : 0,76 cm
- Longueur/Triple-Saut : Prévoir 2 concours selon le nombre d'engagés

Au plus tard 3 semaines avant la compétition, chaque Ligue devra informer la ligue organisatrice du nombre de départements participants

Chaque département devra envoyer ses compositions d'équipes pour **le Jeudi 25 Juin 2015 (12h)** à la Ligue de Franche Comté.

FINALE INTERREGIONALE DES POINTES D'OR BENJAMINS

28 Juin 2015 DOLE (FC)

Chaque ligue sélectionnera 10 Benjamins – 10 Benjamines voire plus.

Chaque ligue devra fournir 8 jurys (Jeunes Juges – Volontaires – Officiels)

Les Ligues devront transmettre la liste des participants pour le **Jeudi 25 Juin 2015 (12h)** à la Ligue de Franche-Comté

Délégué Technique pour les 2 compétitions : Ligue de Franche Comté

FINALE NATIONALE DES POINTES D'OR MINIMES

4-5 Juillet 2015 VERGEZE (LAN)

Date limite de qualification : 21 Juin 2015

FINALE INTERREGIONALE EQUIP'ATHLE

25 octobre 2015 MULHOUSE (Organisateur : Ligue d'Alsace)

Catégories : Benjamins/Minimes (Hommes et Femmes)

Règlements : Même règlement qu'au niveau national

Clubs invités : Chaque Ligue pourra engager 2 équipes par catégorie (BH-BF-MH-MF)

Suivant le nombre d'engagés, des équipes supplémentaires pourront être retenues.

MEETINGS

A suivre...

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE MARATHON

25 Octobre 2015 RENNES (BRE)

FORMATIONS - STAGES

ENTRAINEURS

LORRAINE	:	ABC	12 Octobre 2014	CREPS de Nancy
		Bases Athlétiques	08-11 Novembre 2014	CREPS de Nancy
		-12 ans	22-23 et 29-30 Novembre 2014	CREPS de Nancy
		Marche Nordique 1°	30-1/12 et 06-07 Décembre 2014	CREPS de Nancy

OFFICIELS FEDERAUX

21-22 Mars 2015 MULHOUSE (ALS)

Les candidatures d'officiels fédéraux seront centralisées par chaque Ligue (vérification du niveau du candidat, implication de celui-ci...) puis adressées à Jean-Luc URBAIN **pour le 02 Février 2015**.

Chaque Ligue devra fournir des examinateurs.

- La FFA remboursera, à chaque Ligue, les frais de pension des examinateurs selon l'état qui lui sera fourni.

- Les frais d'installations (location de salle, vidéo...) seront réglés par la Ligue organisatrice qui se fera remboursée ensuite par la FFA.
- Les frais de pension des candidats seront réglés par la ligue organisatrice. Elle fera une facture à chaque Ligue au prorata des personnes présentes.

FORMATION LOGICA

Hervé JACQUOT organisera une session de formation LOGICA ce week-end là (21-22 mars 2015). Cette formation est réservée aux personnes qui utilisent LOGICA lors des compétitions.

DIRIGEANTS FEDERAUX

21-22 Mars 2015 MULHOUSE (ALS)

Le lieu pourra être changé en fonction de la provenance des candidats.

Les candidatures seront centralisées par chaque Ligue puis adressées à René COMORETTO (Ligue de Lorraine), au plus tard 3 semaines avant l'examen.

STAGE HORIZON 2024

07-11 Juillet 2015

La sélection se fera selon les critères de la FFA (Performance selon la grille de la DTN).

COMMISSION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (CES)

Profitant de la présence des représentants des Ligues, il est fait une mise à jour des correspondants régionaux « CES ».

- ALSACE et FRANCHE-COMTE Alain SPIRA
- BOURGOGNE Daniel BUZZI
- LORRAINE Jean MONTFERRAN

Pierre WEISS et Jean-Marie BELLICINI ont pris note de ces référents pour en informer la Commission Nationale des Equipements Sports lors de la réunion, prévue prochainement.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL INTERREGIONAL

⇒ 13 Décembre 2015 en LORRAINE